

Suivi de traitement des résolutions des Assemblées régionales annuelles, 2021

Région	Titre	Résolution	Traitement	Suivi
Montérégie	Étiquetage poulet	Demander aux Éleveurs de volailles du Québec : - De faire les démarches auprès des différents paliers de gouvernement afin de légiférer en matière d'identification de la provenance des produits; - De développer une étiquette bleue Poulet et dindon du Québec.	Présentée à l'AGA et adoptée à l'unanimité	Les logos des EVQ ont été renouvelés. Des représentations ont été faites dans le cadre de la consultation fédérale sur l'identification des produits et de leur composante.
Montérégie	Marge dans la filière	Demander aux Éleveurs de volailles du Québec : - Demander d'investiguer avec l'aide des partenaires de la filière la répartition des marges après le prix payé aux éleveurs.	Traitée au conseil d'administration des EVQ	Les ÉVQ ont mis en place en 2021 un système volontaire de déclaration des prix de la moulée et des dindonneaux, de même que des poussins à l'automne 2022. Les EVQ ont rencontré l'AQINAC au printemps 2022 pour comprendre les écarts de coûts entre les moulées du Québec et celles prévues au modèle du coût de production ontarien. Les EVQ, en collaboration avec le GO, réalise un observatoire des prix des produits sous gestion de l'offre afin d'évaluer leur compétitivité avec d'autres produits au Canada et ailleurs dans le monde.
Rive-Nord	Vaccin contre la bronchite Delmarva	Demander aux Éleveurs de volailles du Québec : - D'effectuer les démarches nécessaires auprès des autorités gouvernementales afin qu'un vaccin pour la bronchite Delmarva, tel qu'homologué aux États-Unis, soit rendu disponible aux éleveurs canadiens.	Présentée à l'AGA et adoptée à l'unanimité	Une journée d'information s'est tenue à l'automne 2021 sur la disponibilité des vaccins. Une fiche technique de l'AVIA est également disponible sur les meilleures pratiques visant la gestion de la bronchite Delmarva.
Mauricie-Centre-du-Québec	Régularisation du prix du quota transigé à l'encan	Demander aux Éleveurs de volailles du Québec : - De déposer le mécanisme de régularisation du prix du quota transigé à l'encan développé par les Éleveurs de volailles du Québec et présenté	Présentée à l'AGA et adoptée à l'unanimité	Le mécanisme de stabilisation du prix a été déposé à la Régie en février 2022. Il est à l'étude par la Régie pour homologation.

Région	Titre	Résolution	Traitement	Suivi
		aux éleveurs lors des rencontres d'informations à l'automne 2019 et l'hiver 2020.		
Mauricie-Centre-du-Québec	Programme de relève	Demander aux Éleveurs de volailles du Québec : <ul style="list-style-type: none"> - De modifier le programme de relève afin qu'ils facilitent le transfert des entreprises existantes et que les changements puissent être en vigueur à compter de 2021; - De rendre le programme plus accessible en augmentant le nombre de prêts par région par année, en égard avec la croissance annuelle de la production, et que l'option d'un prêt à perpétuité, non monnayable et transférable, soit prise en compte; - D'inviter les régions à communiquer leurs suggestions de bonification au programme avant le 1^{er} juillet 2021; - De revoir le programme d'aide au démarrage pour assurer qu'il permette au récipiendaire d'opérer de manière durable, après l'octroi du programme. 	Présentée à l'AGA et adoptée à la majorité (une voix contre)	Le comité réglementation poulet étudie actuellement la révision du programme de relève. En mai 2021, le conseil d'administration a adopté un plan de modification réglementaire auquel la mise à jour du programme de relève y figure. Le programme actuel de démarrage dans le poulet a été suspendu dans l'attente de modification réglementaire qui sont en élaboration par le comité réglementation poulet.
Mauricie-Centre-du-Québec	Primes de qualité	Demander aux Éleveurs de volailles du Québec : <ul style="list-style-type: none"> - De faire les représentations nécessaires afin que les producteurs reçoivent de nouveau des primes de qualité. 	Traitée au conseil d'administration des EVQ	Lors du renouvellement de la CMMP, les EVQ se sont assurés que toutes nouvelles exigences seraient rétribuées.
Mauricie-Centre-du-Québec	Pôle de gestion – données des regroupements	Demander aux Éleveurs de volailles du Québec : <ul style="list-style-type: none"> - D'initier une démarche invitant les regroupements, avec la collaboration de la RMAAQ, à remettre à chacun des éleveurs concernés, les données divulguées à l'expert-conseil de l'industrie concernant leur 	Présentée à l'AGA et adoptée à l'unanimité	Les données utilisées pour faire l'étude de l'industrie et les recoupements n'ont pas été mis à la disponibilité des EVQ.

Région	Titre	Résolution	Traitement	Suivi
		<p>entreprise, dans le cadre de l'étude de l'industrie sur les pôles de gestion reliés à la détention maximale de quotas;</p> <ul style="list-style-type: none"> - De faire en sorte que dorénavant les données des entreprises avicoles provenant des regroupements ne puissent être divulguées à qui que ce soit et ne puissent être utilisées à d'autres fins que les ajustements de fin de période, sans l'autorisation au préalable des éleveurs. 		<p>Les EVQ sont en attente d'une décision relativement au maintien du plafond de détention dans le secteur du poulet.</p>
Mauricie-Centre-du-Québec	Pérennité de la relève familiale	<p>Demander aux Éleveurs de volailles du Québec :</p> <ul style="list-style-type: none"> - De travailler à bonifier le programme de relève; - De développer un plan de relève facilitant la passation de pouvoir et d'y inclure la création. 	Présentée à l'AGA et adoptée à l'unanimité	<p>Le comité réglementation poulet étudie actuellement la révision du programme de relève. En mai 2021, le conseil d'administration a adopté un plan de modification réglementaire auquel la mise à jour du programme de relève y figure.</p> <p>Le programme actuel de démarrage dans le poulet a été suspendu dans l'attente de modification réglementaire qui sont en élaboration par le comité réglementation poulet.</p>
Mauricie-Centre-du-Québec	Modification de la cotisation de l'UPA	<p>Demander aux Éleveurs de volailles du Québec :</p> <ul style="list-style-type: none"> - De recueillir et de divulguer l'information précise sur le financement équitable de l'Union des producteurs agricoles; - De participer à la méthodologie pour baliser un financement équitable afin de ne pas brimer les producteurs de volailles; - De s'opposer à la demande de l'UPA de faire modifier la Loi sur les producteurs agricoles qui permettrait une cotisation variable. 	Présentée à l'AGA et adoptée à l'unanimité	<p>Lors du Congrès de l'UPA 2021, il a été adopté de revoir la formule de financement de l'UPA et de poursuivre les consultations sur le nouveau mode de financement et d'analyser toutes les propositions d'amélioration reçues, notamment quant à l'établissement d'une répartition plus grande des cotisations de base et complémentaire.</p> <p>Les données du recensement 2021 commencent à sortir, cela facilitera la mise à jour des scénarios</p>

Région	Titre	Résolution	Traitement	Suivi
				et le nouveau comité sur le financement de l'UPA devrait être mis en route au début 2023.
Cantons de l'Est	Détention maximale de quota	Demander aux Éleveurs de volailles du Québec : <ul style="list-style-type: none"> - De maintenir un plafond de détention de quota tel que prévu au Règlement sur la production et la mise en marché du poulet; - D'entreprendre les démarches auprès de la Régie afin que les modifications déposées à la Régie visant la mise en place de la réserve et de l'encadrement de la location soient étudiées dans le cadre des audiences sur le plafond, prévu les 22 et 23 avril 2021. 	Présentée à l'AGA et adoptée à la majorité (une voix contre)	<p>Les audiences devant la Régie sur le maintien du plafond de détention ont débuté à l'automne 2020. Ce sont jointes à ce dossier les demande de modifications réglementaires sur l'encadrement de la location et de la mise en place d'une réserve à l'été 2021.</p> <p>Les audiences de la Régie se sont terminées en juin 2022 avec clôture de la preuve écrite au mois d'août de la même année.</p> <p>En attente de la décision de la RMAAQ.</p>
Cantons de l'Est	Exigences de production	Demander aux Éleveurs de volailles du Québec : <ul style="list-style-type: none"> - De faire les représentations nécessaires auprès des intervenants de la filière afin que les producteurs reçoivent une compensation monétaire en lien avec les exigences de production supplémentaires. 	Présentée à l'AGA et adoptée à l'unanimité	<p>Lors du renouvellement de la CMMP, les EVQ se sont assurés que toutes nouvelles exigences seraient rétribuées.</p> <p>Dans la stratégie de réduction des antibiotiques, les EVQ ont demandé au PPC d'obtenir une évaluation d'impact économique afin le retrait des antibiotiques de catégorie.</p>
Cantons de l'Est	Allocation nationale, concentration des interventions en aval et ententes provinciales	Demander aux Éleveurs de volailles du Québec : <ul style="list-style-type: none"> - D'entreprendre les démarches auprès des gouvernements fédéral et provincial, de même qu'auprès du Conseil des produits agricoles afin que le système d'allocation demeure transparent et continue d'allouer le juste niveau d'allocation pour les consommateurs canadiens; - De s'assurer que les accords et conventions provinciales de mise en marché ne viennent pas 	Présentée à l'AGA et adoptée à l'unanimité	<p>Les EVQ soutiennent la présentation d'analyses économiques rigoureuses lors de la fixation des allocations nationales dans les deux secteurs.</p> <p>Lors du renouvellement de la convention de mise en marché du poulet, les EVQ ont fait les représentations pour éviter que la concentration des volumes d'approvisionnement nuisent au fonctionnement de la gestion de l'offre.</p>

Région	Titre	Résolution	Traitement	Suivi
		mettre en péril le système de gestion de l'offre en limitant la concurrence dans les maillons en aval de la production.		Depuis juin 2021, les EVQ demandent aux partenaires de la filière d'avoir des plans de contingence pour éviter une rupture des approvisionnements.
Cantons de l'Est	Politique d'allocation nationale dans le dindon	Demander aux Éleveurs de volailles du Québec : - De demander aux Éleveurs de dindon du Canada, d'avoir le portrait des intentions de production et de vente de dindon avant le début de la période d'allocation afin d'allouer un juste volume national de dindons légers et dindons lourds; - De demander aux EDC de tenir compte des historiques provinciaux de production, par type de dindon, afin de déterminer les allocations.	Présentée à l'AGA et adoptée à l'unanimité	Les ÉVQ établissent une évaluation des besoins du marché lors de chaque allocation. Pour la période 2022-23, l'allocation a été votée à deux reprises et contestée autant de fois. Les EVQ participent au comité de révision de la politique qui s'est réuni à 11 reprises en 2022. Les EVQ demandent d'avoir une politique qui tient compte du poids des dindons.
Cantons de l'Est	Prix du dindon	Demander aux Éleveurs de volailles du Québec : - De négocier les prix des différents types de dindon afin d'assurer une juste rémunération aux éleveurs.	Présentée à l'AGA et adoptée à l'unanimité	Une révision du prix pour les dindons femelles a été demandée aux transformateurs puis adressée à la régie à deux reprises en 2022 afin d'assurer une juste rémunération aux éleveurs. Un système de déclaration volontaire des prix de dindon a été mis en place par les EVQ afin de pouvoir suivre les écarts de prix avec l'Ontario et la formule de prix utilisée.
Cantons de l'Est	Enterococcus et traitement	Demander aux Éleveurs de volailles du Québec : - D'entreprendre les démarches auprès des vétérinaires québécois, afin de définir une procédure et les moyens visant à accompagner les éleveurs dans l'élimination de l'Enterococcus dans leur élevage; - De convenir avec les vétérinaires québécois et les Producteurs de poulet du Canada, d'un	Présentée à l'AGA et adoptée à l'unanimité	Une formation a été réalisée à l'automne 2021 sur l'Enterococcus et la bronchite Dermarva par l'AVIA. Le « poussin podium » a été révisé pour tenir compte des nouvelles réalités d'élevage. Les EVQ ont rencontré les représentants de l'AVIA afin de mettre en place un plan d'accompagnement des éleveurs et de traitement

Suivi de traitement des résolutions des Assemblées régionales annuelles, 2021

Région	Titre	Résolution	Traitement	Suivi
		protocole quant à l'utilisation de la pénicilline sur les élevages.		des lots atteints et suivants ceux victimes d'Enterococcus. La procédure devait mis à la disposition des vétérinaires à l'automne 2022.

Région	Titre	Résolution	Traitement	Suivi
Montérégie	Procédure élection Président EVQ	Demander aux Éleveurs de volailles du Québec : - De modifier le règlement pour que le président des EVQ soit élu par l'assemblée générale des EVQ parmi et par les délégués; - Qu'une déclaration verbale d'intérêt soit faite au moment du dépôt de la candidature	Présentée à l'AGA	Rejetée à l'unanimité
Montérégie	Élection du représentant aux PPC	Demander aux Éleveurs de volailles du Québec - De modifier leur règlement pour désigner le représentant aux PPC de façon que minimalement un membre du CA des EVQ ou un délégué des EVQ soit choisi pour ce poste et ne pas aller au-delà de ces deux groupes.	Traitée au conseil d'administration des EVQ	Proposition : À présenter à l'AGA avec modifications de formulation
Rive-Nord	Transferts familiaux accessibles et prioritaires	Demander aux Éleveurs de volailles du Québec : - Que les transactions familiales parents-enfants et frères-sœurs, telles qu'elles sont définies actuellement, continuent d'être accessibles et prioritaires.	Présentée à l'AGA et adoptée à l'unanimité	Les EVQ ont tenu compte de cette demande dans les modifications au RPMMPoulet visant à maintenir la reconnaissance de nouveaux baux de location long terme de bâtiment entre membres d'une même famille.
Rive-Nord	Évaluer la possibilité de partager la croissance de l'allocation aux petites entreprises avicoles	Demander aux Éleveurs de volailles du Québec : - D'évaluer la possibilité de partager la croissance de l'allocation de façon à favoriser et permettre aux petites entreprises avicoles détenant du quota de façon directe ou indirecte de bénéficier prioritairement d'une plus grande augmentation de la croissance.	Présentée à l'AGA et adoptée à la majorité.	Cette résolution est à l'étude par le comité réglementation poulet. Cette recommandation figure dans le plan d'intervention des EVQ déposée à la Régie en mai 2021.
Rive-Nord	Signature uniquement sur le pourcentage réel d'utilisation	Demander aux Éleveurs de volailles du Québec : - D'analyser la possibilité d'éliminer la signature du pourcentage préliminaire afin de signer uniquement sur le pourcentage réel d'utilisation.	Présentée à l'AGA Adoptée à l'unanimité	Cette résolution est à l'étude par le comité réglementation poulet.

Région	Titre	Résolution	Traitement	Suivi
Rive-Nord	Communication avec les titulaires de quota via un courriel privé	Demander aux Éleveurs de volailles du Québec : - De développer un canal de communication interne à partir des courriels privés qui serait acheminé de façon confidentielle aux titulaires de quota qui servirait à informer et consulter de façon transparente des éleveurs à propos des différentes modifications apportées (ex. : Règlement sur la production et la mise en marché du poulet, etc.).	Traitée au conseil d'administration des EVQ	Les EVQ ont bonifié les outils de communication aux éleveurs en ajoutant une infolettre pour les titulaires, un portail où l'on retrouve tous les travaux réglementaires et leur traitement, de même que des fiches techniques et des formations en ligne. Un sondage mené par une firme externe a été réalisé à l'automne 2022 et les résultats sont positifs.
Rive-Nord	Structure de gouvernance des EVQ – réflexion	Demander aux Éleveurs de volailles du Québec : - De permettre aux administrateurs du conseil d'administration élargi des Éleveurs de volailles du Québec de participer à des comités divers.	Traitée au conseil d'administration des EVQ	Cette demande figure dans les orientations de la planification stratégique des EVQ 2023-2026
Rive-Nord	Situation d'urgence – Ajustement VAG	Demander aux Éleveurs de volailles du Québec : - D'entreprendre les démarches nécessaires de façon urgente auprès de la RMAAQ afin de redistribuer un pourcentage de la croissance d'Exceldor vers les acheteurs ayant la capacité d'abattage nécessaire et que ces nouveaux VAG demeurent permanents pour ces derniers.	Traitée au conseil d'administration des EVQ	Dans le cadre du renouvellement de la CMM Poulet, les EVQ demandent un plan de contingence aux transformateurs afin de maintenir leur VAG.
Mauricie-Centre-du-Québec	Documents et présentations diffusés lors des AGR	Demander aux Éleveurs de volailles du Québec : - De rendre disponible aux éleveurs l'ensemble du contenu des présentations, et ce, avant les réunions afin que les éleveurs puissent prendre connaissance adéquatement des sujets pour ainsi maximiser le temps alloué aux questions. -	Traitée au conseil d'administration des EVQ	Les EVQ ont bonifié les outils de communication aux éleveurs en ajoutant une infolettre pour les titulaires. De plus, un portail où l'on retrouve tous les travaux réglementaires, leur présentation et leur traitement a été mis en ligne à l'hiver 2022.

Région	Titre	Résolution	Traitement	Suivi
Mauricie-Centre-du-Québec	Accès à l'information	Demander aux Éleveurs de volailles du Québec : <ul style="list-style-type: none"> - De rendre disponibles à l'ensemble des éleveurs toutes les résolutions issues des diverses régions qu'elles aient été adoptées ou non; - De publier un suivi des résolutions antérieures via le portail des producteurs qui sera mis en place sous peu. 	Traitée au conseil d'administration des EVQ	Le portail sécurisé des éleveurs est en déploiement depuis l'automne 2022. Les éleveurs de la région des cantons de l'est et les éleveurs de dindons étaient les premiers groupes, tel qu'établi par un tirage au sort. Le suivi des résolutions est transmis au secrétaire du syndicat avant l'AGA.
Mauricie-Centre-du-Québec	Rencontre d'information	Demander aux Éleveurs de volailles du Québec : <ul style="list-style-type: none"> - De rendre disponible aux éleveurs la documentation complète aidant la compréhension des changements proposés; - De partager clairement les objectifs ciblés en démontrant le portrait actuel et le résultat à atteindre; - De mettre en place un moyen de communication pour que les éleveurs puissent poser leurs questions et que les réponses à leurs interrogations soient partagées avec tous; - D'organiser une journée d'information portant sur la nouvelle réglementation. 	Traitée au conseil d'administration des EVQ	Les EVQ ont bonifié les outils de communication aux éleveurs en ajoutant une infolettre pour les titulaires, De plus, un portail où l'on retrouve tous les travaux réglementaires, leur présentation et leur traitement a été mis en ligne à l'hiver 2022. Des fiches techniques y sont également disponibles. Une formation sur les guides et bilan a été réalisée à l'automne 2022. Elle est disponible en ligne pour les éleveurs. Les nouveaux titulaires sont invités à une formation sur le fonctionnement de la gestion des contingent et un suivi individuel est réalisé par la suite.

Région	Titre	Résolution	Traitement	Suivi
Mauricie-Centre-du-Québec	Changement réglementaire et vote	Demander aux Éleveurs de volailles du Québec : <ul style="list-style-type: none"> - De transmettre à tous les membres le plus d'informations possible pour assurer une bonne compréhension de la réforme; - De laisser un temps de réflexion aux membres; - De démontrer son leadership, sa proximité avec la volonté de ses membres et son écoute en accordant un vote sur cette réforme à l'ensemble des éleveurs. 	Traitée au conseil d'administration des EVQ	Les EVQ ont bonifié les outils de communication aux éleveurs en ajoutant une infolettre pour les titulaires, De plus, un portail où l'on retrouve tous les travaux réglementaires, leur présentation et leur traitement a été mis en ligne à l'hiver 2022. Des fiches techniques y sont également disponibles.
Mauricie-Centre-du-Québec	Programme de relève	Demander aux Éleveurs de volailles du Québec : <ul style="list-style-type: none"> - De modifier le programme de relève pour que les utilisateurs bénéficient d'un prêt de 300 m² à vie sans possibilité de le monnayer; - De rendre le programme plus accessible en octroyant le nombre total de prêts relève à tous ceux qui se qualifient selon les critères en place; - D'offrir l'opportunité à une entreprise de bénéficier de plus d'une relève selon les paramètres à développer par le comité réglementation (exemple : nombre de poulaillers, nombre de mètres, etc.); - Sous réserve légale, d'offrir rétroactivement le nouveau programme aux personnes et entreprises qui ont bénéficié du programme d'aide à la relève depuis l'implantation du programme de prêts de 200 m². 	Présentée à l'AGA sous forme refondue.	Cette demande figure parmi les priorités de travail du comité réglementation poulet.

Région	Titre	Résolution	Traitement	Suivi
Est du Québec	Refonte du programme relève	Demander aux Éleveurs de volailles du Québec : - De voir à bonifier, actualiser et à rendre équitable les bonifications ou ajustements, qui seront apportés à la refonte de ces programmes envers les candidatures qui ont bénéficié des anciens programmes d'aide à la relève et d'aide au démarrage	Présentée à l'AGA sous forme refondue.	Cette demande figure parmi les priorités de travail du comité réglementation poulet.
Est du Québec	Calendrier de production sur 7 périodes	Demander aux Éleveurs de volailles du Québec : - En parallèle au calendrier de 6 périodes, de permettre aux producteurs de répartir leur production à partir d'un calendrier de production basé sur 7 périodes en comparaison aux autres provinces, et ce, afin d'accroître l'efficacité, la rentabilité et l'utilisation maximale de nos bâtiments.	Traitée au conseil d'administration des EVQ	Les éleveurs ont déjà la possibilité de planifier leur production sur sept cycles de production. Le conseil d'administration a mandé le comité réglementation poulet afin d'évaluer l'impact d'un calendrier de production sur 7 périodes sur l'utilisation/location de quota, les performances/qualité d'élevage et l'utilisation des bâtiments.
Est du Québec	Entente d'approvisionnement	Demander aux Éleveurs de volailles du Québec : - De s'assurer de payer le prix le plus élevé entre celui de l'entente ou celui de la nouvelle catégorie de poids où se situe le poids des volailles suite au changement de la date d'abattage.	Traitée au conseil d'administration des EVQ	La position des EVQ dans le cadre du renouvellement de la CMM Poulet prévoit des ajustements de prix dans le cas où la date d'abattage diffère de celle prévue à l'entente suite à une demande unilatérale de l'acheteur. Les audiences d'arbitrage de la CMM Poulet de la Régie se sont terminées en décembre 2022. En attente d'une décision de la Régie.

Suivi de traitement des résolutions des Assemblées régionales annuelles, 2022

Région	Titre	Résolution	Traitement	Suivi
Assemblée Dindon	Limite des ajustements de fin de période suite à un transfert de ferme	Demander aux Éleveurs de volailles du Québec : <ul style="list-style-type: none"> - Développer des modifications au Règlement à l'effet de réviser la limite de contingent pouvant être transféré à un autre titulaire à la fin de la période suite à un transfert de ferme. - De présenter aux éleveurs de dindons les modifications développées à cet effet. 	Présentée à l'AGA et adoptée à l'unanimité	Cette demande figure parmi les priorités de travail du comité réglementation dindon. En 2022, le comité dindon a adopté les modifications sur les fiches de production.
Assemblée Dindon	Négociation prix du dindon	Demander aux Éleveurs de volailles du Québec : <ul style="list-style-type: none"> - De travailler avec les transformateurs et autres partenaires de la filière afin que les producteurs du Québec obtiennent une marge équivalente aux producteurs Ontario permettant de couvrir leurs coûts de production pour les différents types de dindons produits au Québec. 	Présentée à l'AGA et adoptée à l'unanimité	Les ÉVQ ont mis en place en 2021 un système volontaire de déclaration des prix de la moulée et des dindonneaux, de même que des poussins à l'automne 2022. Les EVQ ont rencontré l'AQINAC au printemps 2022 pour comprendre les écarts de coûts entre les moulées du Québec et celles prévues au modèle du coût de production ontarien.

Région	Titre	Résolution	Traitement	Suivi
Assemblée Dindon	Planification de la croissance et plan de contingence de la filière	Demander aux Éleveurs de volailles du Québec : <ul style="list-style-type: none"> - De faire les démarches avec les éleveurs et auprès des partenaires de la filière afin d’avoir un portrait juste de leurs capacités actuelles et à venir afin d’assurer la réalisation de l’allocation de la province tant dans le poulet que le dindon, de même que la croissance; - De travailler étroitement avec les partenaires afin de d’assurer les approvisionnements nécessaires et les capacités pour la réalisation de l’allocation de production de la période. 	Présentée à l’AGA et adoptée à l’unanimité	<p>Les EVQ ont demandé une planification des capacités d’abattage (attrapage, abattage, transformation) du CQTV en juin 2021. La Régie ordonne la transmission des informations A-174 à A-180.</p> <p>Dans le cadre du renouvellement de la CMMPoulet, les EVQ demandent une planification des capacités annuelles et la mise en place d’un plan de contingence. L’arbitrage de la CMMPoulet devant la régie s’est terminé en décembre 2022.</p> <p>Les EVQ ont publié dans le Nouvailles Express en décembre 2022 les bases ajustées pour l’année 2023 et leur conversion en taux d’utilisation du quota de production.</p> <p>En février 2023, les EVQ ont participé au comité de liaison EVQ-LCQ afin de planifier les approvisionnements de poussins pour 2023 sur la base des prévisions d’allocation.</p> <p>Les EVQ ont initié au printemps 2022 une collecte d’informations sur les poulaillers en production afin de qualifier les superficies disponibles.</p>

Suivi de traitement des résolutions des Assemblées régionales annuelles, 2022

Région	Titre	Résolution	Traitement	Suivi
Assemblée annuelle	Politique d'allocation nationale dans le dindon	Demander aux Éleveurs de volailles du Québec : <ul style="list-style-type: none"> - De demander aux Éleveurs de dindon du Canada (ÉDC) d'avoir le portrait des intentions de production et de vente de dindon avant le début de la période d'allocation afin d'allouer un juste volume national par catégorie de poids de dindons vivant (légers et lourds); - De demander aux ÉDC de tenir compte des historiques provinciaux de production, par type de dindon, afin de déterminer les allocations. 	Présentée à l'AGA et adoptée à l'unanimité	<p>Les ÉVQ établissent une évaluation des besoins du marché lors de chaque allocation. Pour la période 2022-23, l'allocation a été votée à deux reprises et contestée autant de fois.</p> <p>Les EVQ participent au comité de révision de la politique qui s'est réuni à 11 reprises en 2022. Les EVQ demandent d'avoir une politique qui tient compte du poids des dindons.</p>
Assemblée annuelle	Élevage de bassecour en contexte de grippe aviaire et d'approvisionnement serré en poussins	Demander aux Éleveurs de volailles du Québec : <ul style="list-style-type: none"> - De demander aux couvoiriers d'approvisionner prioritairement les titulaires de quota de production de poulet et de dindon; - De demander au gouvernement du Québec de suspendre la mise en production de nouveaux sites de production de volailles de proximité pendant la période de grippe aviaire et d'exiger le confinement de tous types de volailles des sites existants; - De demander au gouvernement du Québec de suspendre temporairement la mise en œuvre des autorisations d'abattage de volailles à la ferme. 	Présentée à l'AGA et adoptée à l'unanimité	<p>Pour l'année 2022, certains couvoiriers ont accepté de restreindre leurs ventes de poussins pour les éleveurs citoyens ou pour la revente.</p> <p>En février 2023, dans un contexte de grippe aviaire, les EVQ ont renouvelé leur demande auprès des couvoiriers, ayant un double objectif de diriger les poussins disponibles aux titulaires de quota et de limiter l'élevage de bassecour;</p> <p>Les représentants des ÉVQ ont participé aux journées poussins planifiées afin d'informer les éleveurs citoyens sur les risques de la grippe aviaire et mesures de biosécurité à mettre en œuvre.</p>